

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Présentation synthétique des informations financières essentielles 2026**

**Budget Primitif 2026**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note répond à cette obligation pour Centre Communal d'Action Sociale. Elle sera, comme le Compte Administratif 2025 et le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026, disponible sur le site internet de la commune [www.marleslesmines.fr](http://www.marleslesmines.fr).

**Le vote d'un budget répond à quelques principes :**

- 1. Le budget est voté pour l'année civile.** Le budget 2026 est voté le 2 mars 2026.
- 2. Le budget général du CCAS** reprend des dépenses et recettes relatives à l'accompagnement social (aide légale facultative, aides financières : alimentation, énergie, étudiants non boursiers, jeunes demandeurs d'emploi non indemnisés..., colis de Noël), et éducatif (Programme de Réussite Educative).
- 3. Le budget doit obligatoirement être équilibré** en fonctionnement et en investissement.
- 4. Le budget doit obligatoirement dégager des ressources suffisantes de son fonctionnement** pour financer ses investissements.

**L'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement est présenté dans le document « Présentation générale du budget/Section de fonctionnement-chapitres ».**

**Dépenses de fonctionnement**

Dépenses de gestion courante 2026 :	206.340,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement 2026 :	206.340,00 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement 2026 :	0,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement 2026 :</b>	<b>206.340,00 €</b>

**Recettes de fonctionnement**

Recettes de gestion courante 2026 :	60.848,73 €
Recettes réelles de fonctionnement 2026 :	60.848,73 €
Recettes d'ordre de fonctionnement 2026 :	0,00 €
R 002 Résultat 2025 reporté :	145.491,27 €
<b>Total des recettes de fonctionnement 2026 :</b>	<b>206.340,00 €</b>

**L'ensemble des dépenses et recettes d'investissement est présenté dans le document « Présentation générale du budget/Section d'investissement-chapitres ».**

#### Dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement 2026 :	78.009,25 €
Dépenses financières 2026 :	0,00 €
Dépenses d'ordre d'investissement 2026 :	0,00 €
Restes à réaliser 2025 :	0,00 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté :	0,00 €

**Total des dépenses d'investissement 2026 cumulées : 78.009,25 €**

#### Recettes d'investissement

Recettes d'équipement 2026 :	0,00 €
Recettes financières 2026 :	0,00 €
Recettes d'ordre d'investissement 2026 :	0,00 €
Restes à réaliser 2025 :	0,00 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté :	78.009,25 €

**Total des recettes d'investissement 2026 cumulées : 78.009,25 €**

#### Les orientations pour l'année 2026 :

Le Centre Communal d'Action Sociale mène une politique de lutte contre les exclusions, d'accompagnement éducatif, de soutien des initiatives solidaires et vise à redonner l'autonomie financière aux personnes en difficultés.

A la différence de l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative relève d'une volonté politique. La volonté municipale est de satisfaire les besoins d'accompagnement et de soutien exprimés par la population, et donc de maintenir son niveau d'intervention selon les conditions d'attribution déterminées par le conseil d'administration du CCAS. Celles-ci seront analysées lors des prochains conseils d'administration, au regard des évolutions des différents barèmes, des besoins constatés de la population et des capacités budgétaires.

Pour répondre à ces orientations, le Centre Communal d'Action Sociale, met en avant trois objectifs majeurs de développement concernant l'action sociale :

- Développer l'offre de services en direction des personnes âgées sur la commune et favoriser le bien vieillir sur la commune
- Faire perdurer les liens, et continuer à œuvrer pour la lutte contre l'isolement
- Accompagner les administrés dans leur parcours de vie

Pour répondre à ces objectifs, il convient de :

- Favoriser une dynamique de « vivre ensemble et du bien vieillir » sur la commune, avec le développement des actions intergénérationnelles et en s'appuyant sur la notion de solidarité.
- Apporter des réponses à chaque étape de la vie en améliorant l'accès aux divers droits fondamentaux pour la population : logement, emploi, santé, et en développant et communiquant sur les permanences ouvrant droit au conseil, et à l'information sur ces sujets.
- Favoriser l'autonomie et renforcer le lien social et la mixité sociale

- Soutenir et travailler avec un réseau actif de partenaires (institutionnels, associatifs et caritatifs) pour mettre en œuvre un accompagnement constructif et adapté aux besoins des administrés
- Approfondir les différents axes de réflexion sur le parcours résidentiel de la personne âgée ou handicapée
- Accompagner les personnes ayant des difficultés liées au handicap et informer sur les prestations existantes pour améliorer leur quotidien
- Mettre en place les outils et les moyens au bénéfice du service public afin d'élargir la vision de l'action sociale

## BUDGET PRIMITIF 2026

**Total des dépenses de fonctionnement 2026 : 206.340,00 €**

**Total des recettes de fonctionnement 2026 : 206.340,00 €**

**Total des dépenses d'investissement 2026 : 78.009,25 €**

**Total des recettes d'investissement 2026 : 78.009,25 €**

**Total du budget : Dépenses : 284.349,25 €**

**Recettes : 284.349,25 €**

**La Présidente,**  
 Centre Communal  
 d'Action Sociale  
 62540 MARLES-LES-MINES

**Karine DERUELLE**